



## RÉUNION GÉNÉRALE

**DATE:** Le jeudi 18 octobre 2018  
**ENDROIT:** 75, rue Principale  
Salle des pompiers de l'Édifice municipal  
Sainte-Anne de Madawaska, NB  
**HEURE:** 17 h

### PROCÈS-VERBAL # 30

#### 1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h 05. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

##### **Membres présents**

CHOUINARD, Louis	Maire de Lac Baker
BOSSÉ, Jules	Représentant de DSL (District de services locaux)
LEBLOND, Michel	Maire de Rivière-Verte
MARTEL, Alain	Représentant de DSL
MARTIN, Brigitte, membre du bureau de direction/exécutif	Représentante de DSL
OUELLET, Jean-Pierre, président	Maire de la Communauté rurale de Haut-Madawaska
ROUSSEL, France, vice-président	Maire de Drummond
ROY, Paul	Représentant de DSL
SIMARD, Cyrille	Maire d'Edmundston
SOMERS, Nicole	Mairesse de Saint-Quentin
ST-AMAND, Carmel	Maire de Saint-Léonard

##### **Membres absents**

DESCHÊNES, Marcel	Maire de Grand-Sault
LEVESQUE, Marcel	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
LEVESQUE, Roger	Maire de Sainte-Anne de Madawaska

##### **Personnel présent**

ALBERT, Paul	Directeur intérim du Service des déchets
BELLEFLEUR, Lise	Adjointe administrative au service d'inspection
DUFOUR, Catherine	Directrice des opérations du Service d'urbanisme
THIBODEAU, Johanne	Directrice des finances
RIOUX, Nicole	Adjointe à la direction

##### **Personnel absent**

PICARD, François	Directeur général
------------------	-------------------

##### **INVITÉES**

CASTONGUAY, Marie-Eve	Chargée du développement économique communautaire, Opportunités Nouveau- Brunswick
DOIRON, Denis	Gestionnaire des Services locaux, ministère de l'Environnement et gouvernements locaux

##### **Journaliste**

FOURNIER, Gilles	L'Acadie Nouvelle
------------------	-------------------

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

#### **Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que l'ordre du jour de la réunion générale du 18 octobre 2018 soit accepté, en modifiant le point 12 pour Autres affaires : a) Retrait des DSLs de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts; b) Désignation 'Directeur-e de la planification' pour Mme Catherine Dufour; c) Procès-verbal de la réunion de l'exécutif du 11 octobre 2018 pour approbation; d) Rapport d'activités du service des déchets de janvier à octobre 2018. L'ajournement devient le point 13. **ADOPTÉE**

### **4. Procès-verbal de la réunion générale du 25 avril 2018, pour approbation**

#### **Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St. Amand, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 25 avril 2018, avec modifications. On doit modifier à la page 4 les montants de remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de janvier à mars 2018 :

- Pour Baker Brook le montant sera de 0 \$ au lieu de 1 109,00 \$
- Pour Clair le montant sera de 0 \$ au lieu de 5 451,00 \$
- Pour Lac Baker le montant sera de 0 \$ au lieu de 845,50 \$
- Pour Rivière-Verte le montant sera de 0 \$ au lieu de 110,00 \$
- Pour Saint-François le montant sera de 0 \$ au lieu de 65,00 \$
- Pour Ste-Anne-de-Madawaska le montant sera de 105,00 \$ au lieu de 341,00\$
- Pour St-Hilaire le montant sera de 0 \$ au lieu de 235,00 \$
- Pour Communauté rurale de Saint-André le montant sera de 1 116,50 \$ au lieu de 546,00 \$
- Pour Saint-Léonard le montant sera de 340 \$ au lieu de 984,00 \$
- Pour Saint-Quentin le montant sera de 2 045 \$ au lieu de 3 806,00 \$
- Pour DSL le montant sera de 4 875 \$ au lieu de 7 576,00 \$
- Pour la Communauté rurale de Haut-Madawaska le montant sera de 373 \$
  - Pour un total de 8 854,50 \$ au lieu de 21 068,50 \$

**ADOPTÉE**

**Il est à noter que les bons montants furent remboursés. La correction est seulement au procès-verbal.**

### **5. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 mai 2018 pour approbation**

#### **Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de Mme Brigitte Martin et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 mai 2018, tel que circulé. **ADOPTÉE**

### **6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 17 août 2018 pour approbation**

#### **Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 17 août 2018, tel que circulé. **ADOPTÉE**

**7. Affaires découlant des procès-verbaux**

Aucune

**8. État des résultats au 31 août 2018**

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport de l'état des résultats au 31 août 2018, tel que présenté par la directrice des finances, Mme Johanne Thibodeau, avec un déficit budgétaire de 40 481,99 \$ qui représente le montant de subvention non reçu. ADOPTÉE**

**À 17h30 Mme Nicole Somers propose une pause pour le repas.**

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU De reprendre les travaux de la réunion à 17h50. ADOPTÉE**

**9. Résolutions : Pour le service d'aménagement et le service des déchets**

**Résolution no. 7**

Suite à une motion dûment proposée par M. Jules Bossé, appuyée de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU**

Pour le secteur de l'aménagement,

- Que La CSRNO autorise un arrêt de paiement sur le chèque # 7080 fait à l'Association canadienne des sciences géomatiques le 29 mars 2018 au montant de 161 \$ car le fournisseur n'a jamais reçu le chèque en question. L'arrêt de paiement est approuvé par 2 signataires via internet sur Accès D, soit M. Jean-Pierre Ouellet et M. François Picard. Le chèque no 7080 a été remplacé par le chèque no 7446 le 14 juin 2018 au même fournisseur et au même montant.
- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d'avril à juin 2018. Le montant du virement de fonds se chiffre à 39 072,25 \$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. L'écart entre le total des remboursements de 49 777,38 \$ et le virement de fonds du compte bancaire de 39 072, 25 \$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert fut approuvé le 31 août 2018 par deux signataires, dont MM Jean-Pierre Ouellet et François Picard par internet via Accès-D de la Caisse populaire.
- Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d'avril à juin 2018, aux montants suivants :
  - Lac Baker 937,50 \$
  - Rivière-Verte 3 171,00 \$
  - Communauté de Haut Madawaska 14 292,75 \$
  - Ste-Anne-de-Madawaska 218,00 \$
  - Communauté Rurale de Saint-André 5 835,13 \$

○ Saint-Léonard	1 007,50 \$
○ Saint-Quentin	3 691,00 \$
○ DSL	<u>20 624,50 \$</u>
	<u>49 777,38 \$</u>

- Que la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 8 299,50 \$ à l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts; somme recueillie par la CSRNO pour les mois d'avril à juin 2018.

Pour le secteur des déchets solides.

- Que la CSRNO autorise une sortie de fonds du fonds de réserve en capital des déchets solides (RBC folio 00774 100-677-4) d'un montant de 125 000 \$, fait par chèque # 999316 ainsi qu'une sortie de fonds du 2<sup>e</sup> fonds de réserve en capital à rendement d'intérêt supérieur (RBC folio 00774 100-444-9) d'un montant de 225 000 \$ fait par chèque # 998915. Les 2 transactions nous donnent un montant total de 350 000 \$ à être déposé dans le fonds d'opération (Caisse populaire folio 29434 EOP) pour la construction de la cellule # 9 tel que mentionné dans le budget de 2018.
- Que la CSRNO autorise le retrait du dépôt à terme (fonds de fermeture) no de police M15403415 au montant de 1 280 146,62 \$ échu le 15 septembre 2018. Le montant en question sera déposé au compte courant de la CSRNO folio 29434 EOP par dépôt direct. Par la suite, un transfert électronique du même montant sera envoyé à Peak Investment pour que la société d'investissement redépose le montant en question avec les placements Fidelity à faible risque. Selon le courtier Ricky Doiron, nous devrions être capables d'aller chercher un rendement entre 5% et 7%. Ces fonds seront toujours conservés en tant que fonds de fermeture pour le site des déchets solides. Le document relatif au retrait dudit placement sera autorisé par 2 signataires, soit M. François Picard, DG et M. Jean-Pierre Ouellet, président. **ADOPTÉE**

**Sur la requête des membres et pour la prochaine réunion, il faudra fournir les termes du placement à Peak Investment.**

**10. Budget 2019 (Sommaire budgétaire et sommaire exécutif)  
Budget de l'aménagement local et régional (Mme Catherine Dufour)  
Budget du service des déchets (M. Paul Albert)  
Budget de la gouvernance (Mme Johanne Thibodeau)**

Mme Johanne Thibodeau présenta le sommaire budgétaire et le sommaire exécutif. Le budget 2019 proposé pour les services généraux est de 409 396 \$; 31 978 \$ pour les services corporatifs et collaboratifs; 95 995 \$ pour les services collaboratifs et aménagements régional; 747 142 \$ pour les services d'aménagement local; 3 437 381 \$ pour les services des déchets solides; 314 176 \$ pour les services d'installation de production d'électricité. Dans autres services partagés il y a la contribution à l'équipe des chefs de file et si celle-ci demeure la même la contribution sera de 33 198 dollars.

Au niveau des services collaboratifs et aménagements régionaux, Mme Catherine Dufour mentionne que dans le sommaire on a identifié trois dossiers priorités, par contre avec la

planification stratégique qui a été amorcée, il va y avoir d'autres axes régionaux qui seront entérinés par le conseil.

À la demande des membres, l'information présentée était suffisante pour présentation à leur conseil respectif.

La planification stratégique préparée par M. Yves Gagnon de Gagnon Stratégix sera distribuée aux membres et à la prochaine réunion ceux-ci décideront si une présentation par M. Gagnon aura lieu.

En référence au départ de la Communauté rurale de Saint-André et au départ de la ville de Saint-Léonard du service de l'aménagement local, une discussion s'ensuit et plusieurs membres ont démontré de l'inquiétude concernant la stabilité de la CSRNO. Plusieurs questions se posent : Est-ce qu'une municipalité peut offrir et vendre les services d'aménagement et d'urbanisme à d'autres municipalités? Est-ce qu'un conflit d'intérêts existe? Est-ce que les personnes embauchées au sein de cette municipalité doivent être certifiées. La loi n'est pas très précise à ce sujet et M. Jean-Pierre Ouellet est en attente de réponses du Ministère. Selon Mme Somers, c'est la pérennité de toute la table de la CSRNO qui est en jeu et s'il y avait une collaboration régionale, la CSRNO ne serait pas dans la situation présente. Mme Somers affirme qu'elle va vérifier s'il y a une table de collaboration au Restigouche et si oui, elle serait prête à joindre la CSR Restigouche.

M. Alain Martel et M. Carmel St-Amand quittent la réunion à 18h46.

**Résolution no 8**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU De signifier aux municipalités que le conseil d'administration de la CSR Nord-Ouest a l'intention de voter formellement à la réunion générale du 28 novembre 2018, le budget 2019.**

**ADOPTÉE**

**Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyer de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU D'envoyer une marque de reconnaissance à notre directeur général M. François Picard, et lui souhaiter prompt rétablissement.**

**ADOPTÉE**

**11. Rapport de correspondance**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de Mme Brigitte Martin et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU D'accepter le rapport de correspondance du 23 avril au 18 octobre 2018, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

## 12. Autres affaires

### a) **Retrait des DSLs de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts**

Les membres des DSLs désirent obtenir un compte rendu, et/ou le résultat des activités de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts. On invitera donc à la prochaine réunion Mme Cathy Pelletier, présidente de l'Équipe de chefs de file pour qu'elle puisse faire un rapport aux membres du CA.

#### **Résolution no 11**

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU De reporter à la prochaine réunion la décision du retrait des DSLs de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts.** **ADOPTÉE**

### b) **Désignation 'Directeur-e de la planification' pour Mme Catherine Dufour**

Mme Catherine Dufour a obtenu avec succès sa certification et sa demande d'adhésion en tant que membre permanent à l'Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick à l'Institut des Urbanistes de l'Atlantique (IUA) et à l'ICU et elle pourra à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018 utiliser les abréviations «MICU» et «RPP» pour indiquer son statut.

#### **Résolution no 12**

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU D'appointer Mme Catherine Dufour 'Directeur-e de la planification'.** **ADOPTÉE**

### c) **Procès-verbal de la réunion de l'exécutif du 11 octobre 2018 pour approbation**

M. Ouellet avait convoqué la réunion dans le but de clarifier et réviser les politiques concernant les journées de maladie et l'indemnité de départ.

#### **Résolution no 13**

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion de l'exécutif du 11 octobre 2018, tel que circulé.** **ADOPTÉE**

### d) **Rapport d'activités du service des déchets de janvier à octobre 2018**

À la demande de M. Cyril Simard, il devra y avoir un suivi et une vérification concernant la politique pour des appels d'offres avant l'embauche d'expert-conseil ou entrepreneurs. M. Paul Albert confirme que lorsque le contrat dépasse 25 000 \$ il faut préparer des appels d'offres. Les membres suggèrent d'adopter une résolution avant la sélection ou l'attribution de contrats.

**Résolution no 14**

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU D'adopter le rapport d'activités du service des déchets de janvier à octobre 2018, tel que présenté par M. Paul Albert.** **ADOPTÉE**

**13. Ajournement**

**Résolution no 15**

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, et adoptée à l'unanimité, il fut

**RÉSOLU D'ajourner la réunion à 19h47.** **ADOPTÉE**

.....  
**JEAN-PIERRE OUELLET**  
Président

.....  
**FRANCE ROUSSEL**  
Vice-président

.....  
**NICOLE RIOUX**  
Secrétaire de séance